

# 6e Séminaire Spilf

Implémenter un programme de Bon Usage des Anti-infectieux

inscriptions par mail: <u>s.parisot@infectiologie.com</u>

Accueil des participants

09h15

## Maison de l'infectiologie 75010 Paris

## **Jeudi 28 Novembre**

#### 09h30 Accueil des participants Session plénière 10h00 Principes généraux pour la mise en 10h30 place d'un programme de BUA Solen Kerneis 10h30 De l'intérêt d'un travail en synergie 11h00 Clément Ourghanlian Synthèse des attentes et projets des 11h00 participants, barrières identifiées... Hugues Aumaître et Sylvain Diamantis 13h00 Déjeuner 14h00 Ateliers en demi groupe 14h00 Groupe A. Atelier 1 15h15 Groupe B. Atelier 2 Groupe A. Atelier 2 15h30 16h45 Groupe B. Atelier 1 17h00 Foire aux outils et aux questions 17h30 Hugues Aumaitre et Eric Bonnet Diner d'échanges 20h00 orateurs/participants

## Vendredi 29 Novembre

|                | Session plénière   |
|----------------|--|
| 09h00<br>10h00 | ( ) Prise en charge blurigisciplinaire des intections                                    |
| 10h00<br>11h00 | Oconventionnement des structures de santé -<br>Sylvain Diamantis                         |
| 11h00<br>12h00 | Missions EMA et CRAtb et Liens avec les référents en antibiothérapie  Eric Bonnet        |
| 12h00<br>13h00 | Déjeuner Déjeuner  |
|                | Ateliers en demi groupe  |
| 13h00<br>14h15 | Groupe A. Atelier 3 Groupe B. Atelier 4  |
| 14h30<br>15h45 | Groupe A. Atelier 4 Groupe B. Atelier 3  |
| 16h00<br>16h30 | Brainstorming Conclusion du Séminaire. Rappel sur le dispositif Mentorship-Observership. |
| l6h30          | Fin du séminaire   |

Atelier 1 : Comment débuter un programme de BUA dans un établissement de santé ?

Alexandre Charmillon et Béatrice Rosolen

**Atelier 2 : Bon Usage Diagnostic -** Vanina Meyssonnier et Nathan Peiffer Smadja

Atelier 3 : Conduite du changement (science implémentation) - Gabriel Birgand et Nathan Peiffer Smadja

**Atelier 4 : Aspect médico légaux et aspect administratif/ certification** - Catherine Vignes + juriste en cours de confirmation



## **6e** Séminaire Spilf Implémenter un programme de Bon Usage des Anti-infectieux

Responsables: H.Aumaitre - E.Bonnet - S. Diamantis

#### **OBJECTIFS**

Devenir un référent capable de mettre en place un programme de bon usage des anti-infectieux dans son établissement d'exercice et/ou territoire de santé.

Le programme abordera les différentes stratégies utilisées dans les programmes de bon usage, leur impact en termes de consommations d'antibiotiques et d'antibiorésistance et les outils utiles au référent (surveillance des consommations et de la résistance, outils informatiques de partage et valorisation de l'activité transversale).

#### **SELECTION DES PARTICIPANTS**

Sélection par ordre de réception des candidatures répondant aux critères suivants :

- Etre référent antibiotique d'un établissement de santé
- OU être jeune infectiologue inscrit au DES de MIT, avec comme projet de devenir référent antibiotique
- OU participer à la politique de bon usage d'un établissement de santé en tant que microbiologiste, pharmacien(ne), hygiéniste, infirmier(re)...
- ET s'engager à fournir un retour d'expérience dans l'année suivant le séminaire concernant la contribution de la formation sur sa pratique.

#### COMMENT CANDIDATER (hors modalité d'inscriptions en ligne)

Par mail à Sandrine Parisot : **s.parisot@infectiologie.com** 

Une lettre de motivation précisant :

- La fonction, spécialité et type d'activité au sein de l'établissement de santé
- Le/les projets envisagés ou en cours
- Les barrières identifiées à l'application dudit projet
- ·Les attentes du séminaire

#### MODALITE D'INSCRIPTION ET TARIFS

Le séminaire est géré par la Infectio DPC et se déroulera sur 2 jours dans les locaux de la Maison de l'Infectiologie à Paris (Métro République).

Il est désormais validant DPC (Développement Professionnel Continu), reconnue comme programme intégré. Pour y participer vous devez donc <u>obligatoirement être inscrit dans le cadre du DPC</u>.

Attention, le nombre de place est limité.



## **6e** Séminaire Spilf Implémenter un programme de Bon Usage des Anti-infectieux

Responsables: H.Aumaitre - E.Bonnet - S. Diamantis

#### MODALITES DE L'INSCRIPTION EN LIGNE

Votre intérêt à participer à cette formation DPC est de satisfaire votre obligation triennale de suivre un programme DPC et d'être acteur de votre formation.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au titre du DPC.

Référence programme ANDPC: 14682325002 / SESSION 2.

#### La démarche est simple :

- 1. Vos informations:
- Si vous êtes Salarié hospitalier : la prise en charge des frais pédagogiques s'effectue directement par votre service formation dont vous devez fournir les coordonnées
- Si vous êtes Libéral ou Salarié en centre de santé: vous devez à la fois vous inscrire sur le site du séminaire et sur celui de l'agence nationale du DPC mondpc.fr afin d'être indemnisé pour votre participation

Une fois l'inscription faite, vous recevrez par e-mail la convention à faire signer par votre service formation (pour les salariés) ainsi que la facture pro forma afférente à régler par leurs soins.

- 2. Complétez le pré-test qui vous sera adressé par mail avant le séminaire
- 3. Complétez le post-test en ligne au cours du mois suivant le séminaire

#### **Tarif d'inscription**

Montant des droits d'inscription : 1 140 euros

#### Comprend l'accès:

- aux deux journées de séminaire,
- aux déjeuners sur les des deux journées
- à une nuit d'hôtel dans le quartier République proche du site du séminaire

### Le transport aller et retour reste à la charge du participant

Un certificat de présence sera adressé après le séminaire par mail.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 4 novembre 2024